

Publié le 26 juin 2016 à 20h14 | Mis à jour le 26 juin 2016 à 20h14

Baignade dans le fleuve: des doutes du côté de la rive-sud



L'Anse-Tibbits est un des deux endroits ciblés par la Ville de Lévis pour éventuellement permettre de nouveau la baignade dans le fleuve sur la rive sud.

PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

PATRICIA CLOUTIER

Le Soleil

(Québec) Le comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches émet des doutes quant à la possibilité que les Lévisiens puissent eux aussi se baigner dans le fleuve dès l'an prochain.

Le maire de Lévis, Gilles Lehouillier, a annoncé début juin qu'il comptait s'inspirer de l'expérience de baignade de Québec, à la baie de Beauport, pour mettre sur pied un projet-pilote en 2017.

Cette première ouverture de la Ville de Lévis depuis de nombreuses années a agréablement surpris Hamida Hassein-Bey, directrice de ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches. «C'est un premier pas qu'ils ont fait et il faut les encourager. Par contre, est-ce que c'est possible pour l'an prochain? J'ai des doutes, car ils n'ont pas de données. Ils n'ont pas fait de suivi de la qualité de l'eau de baignade ces dernières années», exprime-t-elle.

À la Ville de Lévis, le porte-parole Étienne Morissette soutient que des tests sont effectués chaque année aux prises d'eau potable et que la Ville constate que la qualité de l'eau s'améliore. La Direction de l'environnement en est actuellement à «étudier la faisabilité» du projet à deux endroits : le parc de la Marina à Saint-Romuald et l'Anse-Tibbits.

Mme Hassein-Bey met en garde la Ville de Lévis de vouloir précipiter les choses dans ce domaine. «Ils vont décider ça [si l'eau est baignable] après un été? Je trouve ça un peu court», dit-elle.

La Ville de Québec a de son côté colligé des données depuis de nombreuses années à la baie de Beauport. Pour pouvoir utiliser le même modèle prévisionnel que Québec, Lévis devra avoir des données à fournir pour au moins deux étés, soutient Peter A. Vanrolleghem, chercheur à l'Université Laval, qui a construit avec son équipe ce modèle.

ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches a répertorié 24 plages propices à la baignade sur les deux rives du fleuve. «Le fait d'ouvrir une première plage dans la région, on est convaincus que les citoyens ne verront plus le fleuve comme avant», évoque-t-elle. Les Villes devront ensuite se demander si elles veulent des plages surveillées, contrôlées, ou des plages où les gens se baignent librement.

Pas de tests à l'île

À l'île d'Orléans, deux plages naturelles sont déjà fréquentées lors des journées chaudes à Saint-Jean et à Saint-François. Pour le moment, la MRC ne compte pas analyser la qualité de l'eau de baignade et encadrer les locaux et les touristes qui vont y faire trempette, à leurs propres risques. «La baignade à l'île, ça a jamais arrêté. Mais on voit que c'est plus populaire depuis quelques années», témoigne Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans.